

# Août 1914



Ordre de mobilisation daté du 2 août

## ERONDELLE dans la tourmente de 1914-1918.



Déclaration de guerre de l'Allemagne du 3 août 1914. Le journal est daté du 4 août.

Le 5 août 1914, réunion en urgence du Conseil Municipal pour venir en aide aux familles nécessiteuses dont les pères ont été mobilisés.

A la page suivante, la suite de la délibération, modifiée semble-t-il par le préfet, avec à la croix, ce qui est ajouté en marge.

Séance du 5 Août 1914

l' an mil neuf cent. quatorze, le cinq août à 2 heures aux familles heures du soir, le conseil municipal de la Commune d'Erondelle s'est réuni au lieu ordinaire et les citoyens rappelés de ses séances sous la présidence de M. Guillier Maire.

Présents M. M. Guillier, Petit, Duval, Totiez Achille, Totiez Alban. Proudhomme Arthur

Absents: M. M. Billier, Passage, Proudhomme Georges

La séance étant ouverte, M. le Maire expose au conseil qu'à l'heure où nos pères de famille ont quitté leur foyer pour la défense sacrée du sol national, il est absolument urgent de venir en aide à leurs épouses et à leurs enfants dans le besoin.

Il invite l'assemblée à prendre toutes les mesures utiles pour apporter un soulagement à leur malheureuse situation.

L'Assemblée, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré ;



meals,

*Douze*  
*Blé*  
*Prud'homme*  
*C. G. G. G.*  
*Hotier*  
*Blé*

Décide à l'unanimité

D'accorder aux familles indigentes ou familles de Réservistes et Territoriaux sous les drapeaux et après appréciation de leur situation:

250 g de pain par jour, par femme et par enfant au dessus de 3 ans et en outre d'accorder par famille et par semaine 250 g de viande pour les familles de 2 enfants et 500 g pour les familles comptant plus de 2 enfants. \*

Dans l'attribution des secours il y aura lieu de déduire les diverses allocations de secours déjà accordées à ces familles.

Fait et délibéré en séance le dit jour, mois et an que dessus.

*Fait le 10 août 1914*  
*Pour le Préfet*  
*le Secrétaire Général*  
*Signé: M. M. M. M.*

*Blé*  
*Hotier*  
*Blé*  
*Douze*  
*Prud'homme*

Août 1914, après la déclaration de guerre, comment assurer les récoltes ?

U. de Trifem de la Somme, relative aux mesures à prendre pour la rentrée et le battage des récoltes. L'inventaire du personnel de la main d'œuvre a donné comme résultat: Personnes libres ou en chômage: 15 hommes 4 femmes 9 enfants.

Le Conseil décide la répartition de ces personnes de la façon la plus utile pour le pays.

Il décide également l'utilisation en commun des machines agricoles.

Après examen le Conseil déclare qu'il n'y a pas lieu de demander d'ouvriers en chômage celui des ouvriers en chômage dans la Commune étant suffisant aux besoins de la Commune.

Enfin la Commune n'ayant pas besoin de faire appel à la main d'œuvre étrangère, le Conseil décide qu'il n'y a pas lieu de voter de crédits pour ces objets.

## Novembre 1914

M. le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de M. le Préfet de la Somme en date du 31<sup>er</sup> relative à la préparation du sol et aux semailles en raison des circonstances actuelles de la guerre.

Le Conseil, après la dite lecture et après en avoir délibéré estime que malgré les difficultés actuelles les semailles s'effectueront normalement dans la Commune.

*[Signatures]*  
Doucet, Blet, Grandjean

Le village vit et s'adapte à la guerre. Nombre d'hommes sont mobilisés et combattent sur le front. La situation militaire est grave en ce mois de novembre, les armées françaises ont reculé, heureusement la bataille de la Marne a stoppé l'avancée allemande. Le Nord de la France est envahi, la guerre de tranchée se met en place.

Malgré tout, on va assurer les semailles pour 1915. Les liens dans la population se resserrent, l'entraide, la solidarité pendant les heures sombres que connaît le pays.

## Février 1915

Le Conseil à l'unanimité, assure à M. le Maire qu'il est heureux de lui adresser ses félicitations les plus vives et ses remerciements les plus sincères pour l'activité inlassable et le complet dévouement qu'il a apportés aux intérêts des particuliers et de la Commune depuis la mobilisation générale et le début de la Guerre en leur consacrant sans compter tout son temps et ses forces.

M. le Maire expose au Conseil qu'en raison des circonstances actuelles de guerre, les frais d'imprimés et de fournitures de bureau ont augmenté dans de très grandes proportions auxquelles ne peut faire face le crédit habituellement voté.

Il donne lecture des notes y relatives :

Fracture Duchercq : Imprimés, fournitures de bureau	16,65
ie Pilote de la Somme, Enveloppes rouges c <sup>o</sup> D <sup>o</sup>	3
ie Dravel, Carnet à souche de saup. Conduit.	2,15
dont le total est de	21,85

# Janvier 1916

Séance du 22 janvier 1916

Il au soir neuf cent seize, le 22 janvier à onze heures du matin, le conseil municipal de la commune d'Érouvelles s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Brouillier Brouille, Maire.

Présents M. M. Brouillier, Petit, Trudhomme G., Dorval,  
Totiez Alban.

Absents M. M. Totiez Achille, Billier, Trudhomme G., Fattage.  
La séance étant ouverte,

M. le Maire expose au conseil que pendant le séjour des troupes britanniques du 55<sup>e</sup> D.C.C. il avait demandé par lettre au Colonel de vouloir bien assister avec lui à l'évaluation des dégâts commis par des troupes au pâturage communal, et aux arbres longeant le chemin vicinal d'Érouvelles à Lierecourt.

M. le Colonel du 55<sup>e</sup> n'ayant pas estimé les dégâts, lui a remis seulement un certificat constatant que 400 chevaux et 63 voitures avaient été contournés sur un terrain communal d'Érouvelles du 15<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> 1915 au 16 janvier 1916 sans indiquer aucune estimation.

Le conseil, constatant le dit certificat comme justification des contournements, mais non comme évaluation des dommages, après vérification des dégâts causés, estime ceux-ci à la date du 16 janvier 1916 à 300 fr pour le pâturage et 150 fr pour des arbres rongés par les chevaux, et prie M. le Sous-Préfet à qui il s'adresse, de vouloir bien faire parvenir la présente délibération à l'autorité militaire britannique compétente afin que satisfaction aussi rapide que possible lui soit donnée, la Commune étant appelée à supporter ultérieurement d'autres dégâts importants du fait de l'occupation continue du marais communal, de la circulation intense sur ses chemins et des dommages causés chaque fois aux plantations communales.



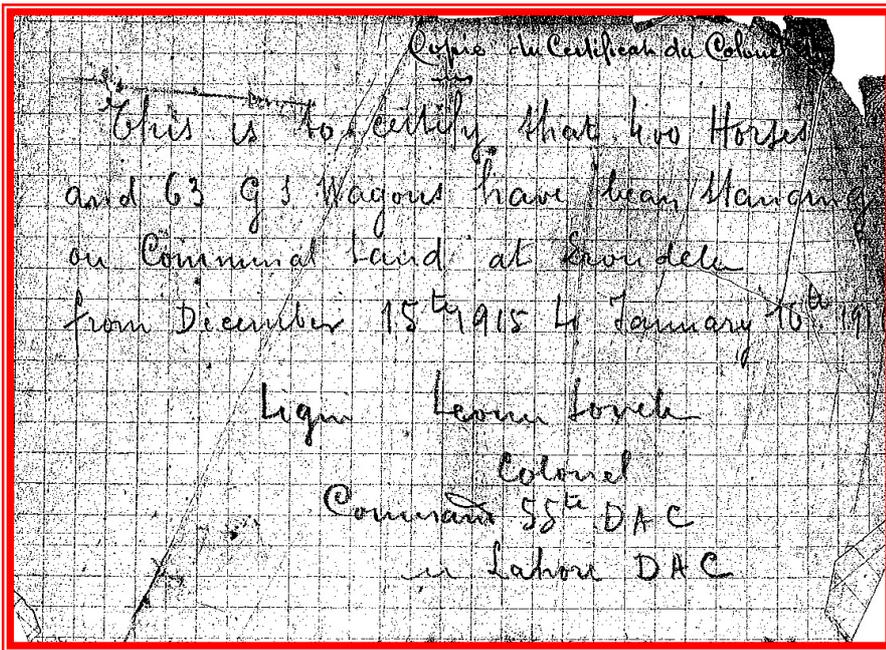
Compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 22 janvier 1916. Réunion au cours de laquelle le Conseil faisait état de ses doléances.

Le marais communal est occupé par les troupes britanniques en partance pour le front, ce qui ne va pas sans occasionner quelques dégâts. Il faut dire qu'à cette époque le marais constituait une part importante du revenu communal.

3 remarques : la réunion a lieu le matin, la fée électricité n'existe pas dans nos villages.

Il y a des absents parmi les Conseillers, malheureusement, ils ont une bonne raison, ils sont sous les drapeaux.

Nous avons trouvé cette copie du certificat émanant de l'autorité militaire Britannique dans le registre des délibérations. On ne pouvait faire plus succinct, il faut dire qu'en 1916, la priorité restait la situation sur le front et non pas les dégradations du marais d'Eronnelle. On prépare Les Batailles de Verdun (février 1916) et de La Somme (juillet 1916)



Traduction :

Ceci pour certifier que 400 chevaux et 63 chariots ont stationné sur le marais communal d'Eronnelle du 15 décembre 1915 au 16 janvier 1916.

## Février 1916

Le Conseil sur la proposition de M. de Noire décide de prélever une somme de 40 fr. sur le crédit des dépenses imprévues de l'exercice 1916 en faveur de la tombola de l'Alliance Franco-Belge.

Cette affiche de la Première Guerre mondiale, qui représente un groupe de Belges affamés attendant avec des yeux à nourriture, annonce une tombola permettant de collecter des fonds pour le secours alimentaire en Belgique. Durant l'hiver 1914-1915, des millions de Belges furent menacés de famine. Des efforts de secours privés à grande échelle furent organisés dans d'autres pays européens, ainsi qu'aux États-Unis et au Canada. L'œuvre est de Théophile Alexandre Steinlen (1859-1923), un peintre français d'origine suisse.



# Novembre 1916

M. de Noire donne lecture au Conseil de la lettre que lui a adressé M. le Président du Comité d'Age aux militaires tuberculeux.

Le Conseil, sur cette lecture décide d'inviter la Commission membre participants et de prélever à cet effet une somme de 20 sur les fonds libres de l'exercice 1916.

La Grande Guerre s'accompagne d'une recrudescence de la mortalité tuberculeuse. De 1906 à 1918, la France passe du cinquième au deuxième rang des pays les plus exposés d'Europe. Le taux de mortalité provoqué par ce fléau atteint 2 pour 1000 en 1917 pour fléchir ensuite. Les conditions de vie au front sont idéales pour que la maladie s'aggrave et se transmette à d'autres. Le grand danger est donc que l'armée, une fois la guerre terminée, libère des milliers de tuberculeux dans le civil, et ça il faut l'empêcher à tout prix. À partir de 1916 sont enfin créés des centres sanitaires spécialisés pour les tuberculeux. La création de ces hôpitaux poursuit plusieurs buts :

a) Héberger durant l'attente de la décision du Conseil de Réforme des malades dont personne ne veut et qui sont des bombes bactériologiques.

b) Donner à ces malades à défaut de soins médicaux bien efficaces, une éducation à la santé pour qu'ils réduisent leur contagiosité.

# Mai 1917

Entendage de lin, les Saints Frères, les charrois, les dégradations, tels sont les thèmes abordés dans cette délibération.

Durant la même séance, M. de Noire expose au Conseil que M. M. Saint Jérémy, manufacturier à Pont Henry est étendu du chemin du 15 g<sup>de</sup> au 15 avril 1917 dans le marais communal sur une surface d'environ 14 hectares et qui en outre possède constamment sur une partie du chemin vicinal ordinaire n° 114 et sur des chemins ruraux d'Érouvelles (derrière l'école) à Pont Henry par le chemin de drainage, avec ses voitures et charriots chargés de lin à une période de l'année souvent mauvaise, ils occasionnent aux dits chemins des dégradations importantes dont il y a lieu de tenir compte en raison du préjudice qu'il causent à la Commune; que cet état de choses qui a fait l'objet des réclamations d'un certain nombre d'habitants ne saurait de prolonger.



En conséquence il propose au conseil de ne accorder désormais à M. M. Saint le droit d'étendre du liu dans le marais communal que moyennant un prix de location de 100 fr. pour une période du 15 9<sup>ème</sup> au 15 mars et la remise en bon état de viabilité des chemins empruntés pour se rendre sur les lieux d'étendage. Le conseil, sur l'exposé de M. le Maire, par 4 voix contre 2 sur 6 membres présents M. M. Totiez Achille et Totiez Gilbau n'ayant pas accepté, adopte la proposition qui lui est faite par M. le Maire, et décide que l'étendage de liu dans le marais communal par M. M. Saint ne pourra être effectué désormais que moyennant un prix de location de 100 fr.

## Décembre 1917

Dans la délibération suivante, la Commune, malgré ses faibles ressources souscrit à l'emprunt de la Défense Nationale.

Les emprunts nationaux ont lieu en temps de guerre lorsque les finances publiques sont mises à mal.

Dès les premières semaines de la guerre, à l'automne 1914, les réserves de munitions et d'approvisionnement des armées belligérantes sont épuisées. Le passage de la guerre de mouvement à la guerre de position s'incarne dans les 800 kilomètres de tranchées qui balayent le nord et l'est de la France, régions capitales de l'industrie nationale. Rapidement se pose la question de la gestion économique d'une guerre qui s'annonce plus longue que prévue. Les prêts de la Banque de France ou des alliés britanniques, l'augmentation de la monnaie en circulation, ne suffisent pas. L'État lance donc quatre grands emprunts, novembre 1915, octobre 1916, novembre 1917 et octobre 1918.

L'affiche *Souscrivez au 4<sup>e</sup> emprunt national*, anonyme, met en scène un guerrier français nu et casqué, armé d'un glaive. Sa posture résolue et combative renvoie à l'imagerie des héros antiques, choix accentué par l'étoffe bleu-blanc-rouge qu'il tient d'une main et par la typographie du slogan. L'allégorie de la France au combat emprunte à l'imaginaire mythologique : tel un Hercule contemporain, le soldat français lutte en effet contre un aigle immense, dont le corps massif et les serres crochues soulignent la férocité. L'aigle, emblème de l'Empire allemand, symbolise l'ennemi. Le péril encouru par la France est évoqué par le bec de l'animal, accroché au côté droit (est de la France) du tissu tricolore. La position de l'épée du soldat, prête à transpercer l'aigle, laisse cependant entrevoir l'issue heureuse du combat.



Auteur : François BOULOC



Séance du 14 Décembre 1917

Le conseil municipal de la commune d'Évoudelle s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Chaillier Beauville Maire.

Présents M. M. Chaillier, Bartholomé O. Petit, Donay, Voliez Achille, Voliez Albay

Absents M. M. Billier, Bartholomé O. (mobilité), Bastage (mobilité)

La séance étant ouverte,

M. le Maire expose au conseil que d'après les renseignements fournis par M. le Receveur municipal, la Commune dispose de fonds disponibles s'élevant à la somme de 22834,25.

En conformité de la circulaire de M. le Préfet de la Somme en date du 21 mai 1917 il propose d'employer <sup>en vue de</sup> cette somme jusqu'à concurrence de ~~22834,25~~ à la souscription de l'emprunt de la Défense nationale.

Cette souscription procurera à la Commune une recette annuelle de 4200 fr. sans aucune diminution des crédits prévus aux budgets primitif et additionnel de 1917 et apportera à la défense nationale l'aide dont la France a besoin pour combattre l'ennemi.

En consacrant cette somme de 22834,25 à l'emprunt national, le conseil accomplira une œuvre grandement patriotique en même temps que profitable pour les intérêts communaux.

Le conseil, sur l'initiative de M. le Président, s'associe pleinement à ses paroles, le remercie des indications qu'il vient de lui fournir, et heureux de contribuer dans la mesure de ses moyens à l'œuvre patriotique de l'emprunt national, mais considérant d'autre part qu'il ne pourrait en raison des besoins éventuels de la commune engager la totalité des fonds disponibles communaux, décide à l'unanimité de prélever sur les fonds disponibles de l'exercice 1917 une somme de 12000 fr. destinée à l'achat de 100<sup>t</sup> de rentes du dit emprunt 1904.

# Mai 1918

Les difficultés d'approvisionnement sont là, au bout de 4 ans de guerre, on paie à crédit.

On réitère la demande d'indemnisation suite aux dégâts de l'armée britannique. Seules 4 signatures figurent au procès verbal.

Acteurs M. H. Petit, Billon, Passage (mobilisé) Truchonnet (mobilisé)  
Le Conseil, lors de la délibération du Conseil Général du 28 Avril 1918,  
Délibère et décide

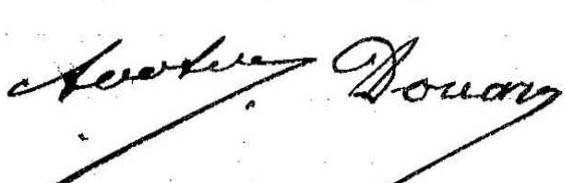
1° de faire appel au concours du département chaque fois qu'il sera indispensable pour l'approvisionnement de la commune, en denrées alimentaires non périssables, en lui demandant de vouloir bien assurer le paiement immédiat des achats effectués, à charge pour la Commune d'en rembourser le montant au département dans un délai variable de 15 jours à 1 mois suivant la nature et la destination des marchandises ou denrées achetées.

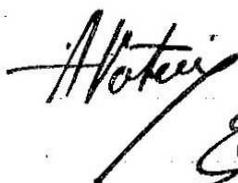
2° d'inscrire au budget communal en recettes et en dépenses pour permettre ces opérations pendant l'année courante une somme de 300 \_\_\_\_\_ fr. qui ne sera d'ailleurs qu'un crédit pour ordre.

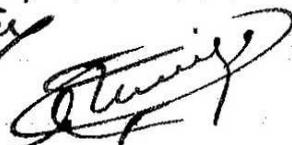
Dans la même séance,

Le Conseil municipal, considérant que les troupes britanniques dans les exercices destinés à leur entraînement sportif ont causé à la commune par l'occupation de 6 hectares de pâturage communal, désormais inutilisables cette année pour les bestiaux un préjudice de 75 \_\_\_\_\_ fr. représentant la valeur locative du terrain occupé adresse à M. le Colonel commandant les dites troupes la présente réclamation à l'effet d'obtenir pour la commune une équitable indemnité pour le dommage qui lui a été causé.

Fait en séance les dits jour, mois et an que dessus,

 Bouard

 Hoteur

 Petit

# Juin 1918

L'armée britannique envisage l'achat de carolines. Si nous n'étions pas en temps de guerre, on pourrait en rire. En effet, tout est réglementé, procédurier et prévu : la coupe des arbres, les branchages, la façon de cuber les arbres, le paiement ! Heureusement, l'esprit patriotique est omniprésent et c'est pour la bonne cause ! On ne touche pas au terrain de football et l'accès au marais est primordial.

Présents M. M. : Buisson, Puchonnet A, Petit, Doucay

Absents M. M. : Billier, Puchonnet G (mobilisé) Tassagne ( mobilisé) Votiez Crehille, Votiez Alban

La séance étant ouverte.

M. le Maire expose au conseil qu'il a reçu de l'armée britannique une demande tendant à l'acquisition d'un certain nombre de carolines dans le marais communal. Il expose à l'assemblée les conditions de cette acquisition : 25<sup>e</sup> de mètres cube au quart pour les arbres au dessus de 1<sup>m</sup>,20 de circonférence moyenne, cette circonférence prise à 1<sup>m</sup>,50 du sol ; 30<sup>e</sup> de mètres cube au quart pour les arbres de 1<sup>m</sup>20 à 1<sup>m</sup>45 de circonférence moyenne prise à 1<sup>m</sup>,50 du sol et 35<sup>e</sup> de mètres cube au quart pour les arbres au dessus de 1<sup>m</sup>,45 de circonférence moyenne à 1<sup>m</sup>,50 du sol ; les branches et la cime restent la propriété de la commune. Le marquage et de numérotage auront lieu d'un commun accord. La méthode de cubage et de mesurage de l'armée britannique est la suivante : l'arbre une fois abattu, on mesure la circonférence en mesurant le tour au milieu de la hauteur ; la hauteur sera cotée de la base à la cime. Les opérations seront effectués en présence d'un représentant de l'armée britannique et d'un représentant de la commune. L'armée britannique se réserve le droit d'arrêter l'exploitation des bois à n'importe quel moment à la seule condition de payer la valeur des arbres abattus depuis le dernier relevé de comptes jusqu'au jour de l'arrêt de l'exploitation. Le paiement sera fait entre les mains du Receveur municipal à Pont-Meris tous les mois pour les arbres abattus pendant ce mois.

Il expose à l'assemblée qu'il est regrettable de procéder à la vente d'une si grande quantité d'arbres arrivés à leur meilleure période de croissance mais qui n'ont pas atteint leur complet développement d'autant plus que le prix offert par l'armée britannique est très inférieur au prix commercial, mais que dans un but patriotique et vu les circonstances actuelles, il y aurait lieu d'accéder à la demande de l'armée britannique et de procéder à la vente de 616 carolines des plantations communales aux fins précis. Si un arbre résiné était endommagé par l'armée britannique, il serait pris par elle d'après les conditions



empêchés sous aucune prétexte.

Le Conseil, sur cet exposé, adopte les vœux de M. le Maire, décide de ne pas augmenter le chiffre de l'indemnité réclamée, mais s'oppose à la clôture du marais, exige absolument que le jeu de football reste à la disposition des jeunes gens de la commune de dimanche et en outre exige de la façon la plus expresse que le marais reste en tout temps libre et entièrement accessible aux habitants pour leurs fêtes.

Fait et délibéré en séance des dits jour, mois et an que dessus



Clairière de Rethondes: le wagon de l'Armistice. Les représentants Alliés et Allemands.

La première réunion de Conseil municipal, après la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 n'aura lieu qu'en février 1919. Bien-sûr, l'Allemagne avait capitulé, mais il fallait pleurer les morts, les blessés. L'heure n'était pas aux festivités et aux commémorations !

# La grande guerre : 1914/1918

3 OCTOBRE 2003 – SALLE DES FÊTES DE SOREL EN VIMEU

## LA GUERRE SELON LE CURÉ LE SUEUR.

Le chanoine Le Sueur, curé d'Érondelle, dans un livre intitulé Abbeville et son arrondissement pendant la guerre, écrit le déroulement de la guerre dans notre contrée.

En voici un résumé :

**1914.** Les derniers jours de juillet sont pour les hommes soumis à la mobilisation, et pour leurs familles, des jours d'angoisse, muette et profonde. Aurons-nous la guerre ? Les nouvelles deviennent tout à fait pessimistes du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août. Déjà la mobilisation est commencée pour la garde des voies ferrées. Un sous-officier apporte, dans chaque gare, les fusils pour armer les territoriaux chargés de ce service. À toutes les gares de la ligne de Boulogne, on débarque des fusils et des vivres.

**Le samedi 1<sup>er</sup> août.** Les fuyards de ce jour ont du flair ; à dater du dimanche 2 août, les voies sont fermées au public, réservées aux mobilisés. Les lettres, les journaux n'arrivent plus.

**Le 2 août.** Ceux qui ont vécu ces journées angoissantes en ont conservé un souvenir impérissable. Je rentrais chez moi, vers six heures du soir, l'âme inquiète, le coeur douloureux, redoutant cette terrible nouvelle. Aux abords du village, mon coeur s'arrête de battre : je suis en face de l'ordre de mobilisation, affiché à la mairie, aux carrefours du hameau. Tout à coup, la cloche sonne à grandes volées : j'entends en même temps, comme le soir du jour des morts, toutes les cloches des villages voisins lui répondre sur le même ton solennel et lugubre. Personne dans les rues. Mais sur les seuils des maisons, j'aperçois des jeunes hommes examinant leurs livrets militaires, s'assurant de l'heure du départ, de la gare d'embarquement, du lieu de dépôt. Chacun va s'en aller sans forfanterie, conscient de remplir un devoir impérieux. Peu à peu les villages se vident. On ne redira jamais assez l'admirable élan patriotique de nos défenseurs ni l'éloquente résignation des épouses et des mères. On a même remarqué un peu partout que ce double devoir en avait entraîné un troisième, celui de la réconciliation des familles brouillées, des voisins ennemis.

**Le 3 août.** Pas de journaux, bien entendu. Il faut aller à la gare la plus proche, ou à la poste voisine, ou attendre et interroger le facteur quand il passe, pour apprendre quelque nouvelle. Chaque parent se résigne à ce silence et dévore son angoisse avec calme.

**Le 4 août.** La réquisition des chevaux s'est faite dans les plus modestes villages sans récriminations et d'après un barème fort acceptable. Le long des voies ferrées, un monde considérable acclame nos troupes. Les soldats paraissent joyeux. Jamais on ne vit pareil enthousiasme pour l'armée, un pareil frisson patriotique agiter les foules paysannes.

**Dimanche 16 août.** Les nouvelles deviennent de plus en plus mauvaises. Les allemands occupent le Nord de la France et semblent vouloir s'avancer sur Paris.

**Le 25 août.** La panique commence. Les gens du Nord, refoulés par l'ennemi, commencent à déferler dans les environs. Des voitures de toutes sortes arrivent, bondées de vieillards, de femmes et d'enfants. Il faut les loger. On les entasse dans les hangars, les greniers, les maisons, comme et où on peut. Il faut les nourrir. Toutes les provisions y passent. On effectue des retraits d'argent, de valeurs considérables dans les banques. Lorsque les allemands se rapprochent encore de notre région, les bruits les plus invraisemblables recommencent à circuler. Presque tous les villageois restent cependant à leur poste, avec l'intention de défendre leurs habitations et leurs biens.

**Le 31 août.** On apprend l'entrée des allemands dans Amiens. Les jours suivants, on attend en vain, heureusement, les allemands qui ne vinrent pas. La marche sur Paris les hypnotisait et la victoire de la Marne les rejeta pour toujours loin de notre région. Dès la fin d'octobre, les villages prennent un tout autre aspect fait de calme et d'espérance. Les gens les plus pressés de partir rentrent.

**1915.** Dès les premiers mois de l'année, on remarque une grande animation dans tout l'arrondissement d'Abbeville. Des troupes nombreuses et variées arrivent au repos et cantonnent dans les villages. Ces troupes jettent partout une note de gaieté et aussi de trouble. L'argent circule en abondance, les troupes achètent beaucoup, paient cher et avec elles aussi, s'étale le dévergondage le plus éhonté. Les filles de campagne courent après elles autant que les filles des villes. À cause peut-être de ces rassemblements de troupes, on parle de plus en plus d'espionnage. Durant les années 1915, 1916, 1917, dans les campagnes, on se rassure les uns les autres ; on ne veut pas penser au pire. L'attachement à la terre, au travail quotidien, à son industrie, à ses champs, à ses bêtes étreint tellement le paysan qu'il ne peut se figurer qu'il aura à quitter, à perdre tous ces biens.

**1917.** On constate une grande lassitude dans les esprits, des protestations, des colères contre la guerre. Nos villages sont mornes, les gens méfiants. Il souffle un vent de défection extrêmement faible en apparence, mais tenace et froid en réalité. Les lettres de soldats sont tristes et décourageantes, quelques unes désespérées, méchantes contre les officiers, se plaignant de la nourriture, du travail, des embusqués, des batailles. Quand le soldat vient en permission, ses récits alarmistes impressionnent les auditeurs. Les femmes les soutiennent, se lamentent, jettent le désarroi dans les coeurs : les soldats retournent au front désemparés : les plus honnêtes avouent aimer mieux ne plus revenir. Ce sont les chefs, les nobles, les curés, les riches, les fournisseurs de la guerre qui la veulent continuer, au grand profit de leurs intérêts.

Le 25 novembre 1917, un arrêté interdit la vente et la circulation d'alcool. On n'en tient pas compte ; de là des fermetures de cafés, des expulsions. On continua quand même en sourdine, jusqu'au jour où l'alcool manqua ou monta à des prix exorbitants.

Le 1er octobre, des avions boches viennent survoler Abbeville. Ils font du repérage. On ne s'en émeut pas à la campagne. Dans les campagnes, malgré les recommandations que les gendarmes font faire à domicile, on laisse les fenêtres éclairées le soir. L'autorité militaire s'en émeut. Le commandant de subdivision d'Amiens et d'Abbeville interdit toute lumière visible du dehors. Dans les villages cet arrêté ne fut pas du tout suivi ou presque. Il faut avouer que pendant les six mois qui suivirent l'arrêté aucune visite inopportune des avions ennemis ne vint troubler le calme et l'insouciance de la population, mais cette sérénité n'allait pas tarder.

**1918.** L'année terrible. Dans les derniers jours de mars, l'offensive allemande est victorieuse. C'est la ruée sur Amiens. On entend distinctement le canon. L'arrivée de nombreuses troupes anglaises dans la vallée de la Somme augmente encore l'angoisse. Longpré, Fontaine, Hallencourt et autres villages sur les coteaux sont remplis de troupes. Ils sont là en soutien, en défense, en cas d'attaque.

Le 12 avril, les avions viennent repérer les lieux, les défenses, les campements, les batteries, les dépôts de munitions. Ils lancent des bombes un peu partout, où ils aperçoivent quelque rassemblement sur Condé, Longpré. C'est que l'animation est extraordinairement grande dans toute la vallée et ses alentours. C'est un va-et-vient continu de troupes en chemin de fer, en autocars, en voitures automobiles. L'artillerie lourde et légère se défile sous les arbres, le long des chemins, dans les prairies. Des dépôts de munitions sont établis en particulier à Liercourt, Caumont. On ne voit partout que rassemblement de chevaux, de caissons, d'hommes. Des ateliers de réparation pour les canons lourds et légers, les voitures et les machines fonctionnent à Hallencourt, Fontaine. De là nécessairement des séjours d'état-major, de soldats, de matériel.

En 1918, toute cette partie de l'arrondissement devient comme un camp retranché. Tous les villages, même les plus excentrés, sont bondés de troupes et de canons. Nos chemins sont encombrés des recrues anglaises, nos routes ratissées, ravinées par les incessantes allées et venues des véhicules. Courant avril 1918, on craint de plus en plus l'invasion par le Nord. Trois semaines durant, on reste dans une inquiétude mortelle : mais bientôt on respire, la ruée est arrêtée, pis refoulée. On l'a échappé belle. Hélas ! Le répit fut de courte durée, dès le début mai des taubes viennent jeter des bombes sur Abbeville.

Dans la nuit du 21 au 22 mai, un train en marche, entre Fontaine et Liercourt, est suivi par un taube et bombardé, sans aucun mal heureusement. Le train stoppe le long des rideaux et échappe ainsi à la vue de ses poursuivants.

Dans la nuit du 22 au 23 mai, à Éronnelle, deux bombes tombent près de la route d'Amiens, à 50 mètres des dernières maisons, à l'endroit où, dans la journée, campaient encore les troupes d'artillerie et étaient placés leurs canons et leurs caissons (le même fait est relaté dans la nuit du 30). Dans le marais de Bailleul, où campent des artilleurs avec leurs caissons pleins de munitions, leurs canons installés sous les arbres, une torpille éclate à 50 mètres de la tente du commandant qui n'a rien. Le trou est énorme et chose curieuse, effet de l'habitude, ni chefs ni soldats n'en sont émus.

Dans la nuit du 30 mai, à Coquerel-Bailleul plusieurs bombes sont jetées dans les champs cherchant à atteindre et à détruire l'important dépôt d'essence établi le long de la route d'Huppy, en face de Caumont.

Dans la nuit du 1er au 2 juin, des bombes sont jetées un peu partout aux environs d'Éronnelle, Bailleul : rien que des dégâts matériels peu considérables.

Dans la nuit du 27 au 28 juin, les dépôts d'essence de Caumont, de Liercourt attirent l'attention de l'ennemi. Une bombe tombe près de l'église, sur le château qui a quelques vitres brisées. D'autres encore, une dizaine tombent dans les entailles de Longpré.

Le 16 juillet à 3 heures de l'après-midi, on entend un fort bombardement entre Pont-Rémy et Longpré, sur le camp d'aviation, deux avions sont brûlés et un soldat, père de 4 enfants, tué.

Dans la nuit du 19 au 20 juillet, essai de bombardement assez bref aux environs de Longpré. On dit qu'il y a eu cinq ou six enfants tués à l'Étoile et Condé, mais le lendemain la nouvelle était contredite. Il faut croire que la garde est sérieusement montée par les avions alliés qui, par leur chasse, et aidés par les feux de barrages, rendent aux boches la traversée difficile et l'accès de la ville presque impossible. Les paysans ne plaisaient pas devant l'évidence du danger, ils se terraient (tranchées à Bailleul et Éronnelle), ils éteignaient leurs lumières. Chez tous, le danger ne faisait qu'aviver le patriotisme et la haine du boche. On demandait une vengeance sans pitié. La signature de l'Armistice était impatiemment attendue de tous. Le 11 novembre, elle fut reçue sans enthousiasme, sans grande démonstration. La joie était surtout intérieure et ne parvenait pas à se traduire en mouvements extérieurs. Les anglais étaient plus bruyants.

## LA VIE AU VILLAGE :

On ne manqua jamais de pain bien qu'il fût de qualité médiocre. Nulle part l'école a chômé, les maîtres mobilisés furent remplacés par des institutrices. Tous les travaux officiels furent arrêtés faute de main d'oeuvre. Un excès de travail, de préoccupations, de responsabilités fut imposé aux maires astreints à une paperasserie énorme. Réquisitions, logements des militaires, des chevaux, allocations, pensions, avertissements aux familles de décès d'un soldat, répartitions du charbon, des carnets de nourriture, demande de sauf-conduits devenaient de nouvelles sources d'ennuis, de réclamations de rancoeurs. Plus de réjouissance publique ou privée, plus de fête de 14 juillet, plus de fêtes patronales, on sentait que le souvenir de l'absent pesait sur l'âme de tous. Jamais la vie agricole ne fut si intense, vieillards, femmes, enfants se sont attelés à la besogne forçant l'admiration. La vente des produits de la ferme fut très rémunératrice (augmentation des prix). L'argent, largement distribué par les caisses de l'état, des allocations, des retraites, des différents secours, et l'argent apporté par les troupes alliées profitèrent au commerce qui enfla ses prix et prospéra. La vente de vin en gros et au détail progressa énormément. Les commerces d'épiceries, vins, cafés ont fait des affaires en or surtout avec les troupes anglaises. Beaucoup de petites gens donnaient à manger, à boire pour gagner de l'argent. Les marchands de grains, de fourrage et tous les employés du bâtiment firent peu d'affaires. Les usines de tissage du canton ont travaillé pour l'armée avec des effectifs en personnel moindres pour Hallencourt et stables pour Longpré les Corps Saints et Allery.

Au commencement de la guerre, le sentiment religieux s'est réveillé. Les soldats en partance faisaient presque tous une visite d'adieu à l'église avec leurs parents. Tous acceptaient, beaucoup demandaient à leurs curés une médaille qu'ils plaçaient pieusement sur leur poitrine. Des prières, des offices étaient dits pour les soldats ; souvent chaque semaine, chaque mois une messe était spécialement célébrée pour eux, vivants ou morts. Dans la plupart des paroisses, tous les soirs, les fidèles se réunissaient à l'église pour prier pour les soldats. Ce revirement général ne dura pas longtemps. Fut-ce par lassitude ? Fut-ce par mauvaises suggestions ? Par les deux à la fois, à ce que je crois. En 1917, l'affaiblissement religieux des esprits et des cœurs est général. Les morts renouvelées, au lieu d'aviver l'espérance, semblaient l'éteindre.

## PRIX DES DENRÉES 1914-1918

La hausse se dessine pendant les premiers mois de 1915, s'accroît au cours de l'année 1917, atteint son apogée à l'Armistice.

	1914	1915	1916	1917	1918
Le litre de lait :	0,30 F			0,70 F	2 F
Un oeuf :	4 sous	7 sous	25 sous		40 sous
Le kg de beurre :	3,50 F	4,60 F			9,60 F
Le kg de porc :	2,15 F				8 F
Sac de 50 kg de charbon :	janvier 2,20 F novembre 3F	4,20 F	6,50 F		
Un kilo de pain					
1 <sup>ère</sup> qualité :	0,44 F			0,80 F	0,85 F
2 <sup>e</sup> qualité :	0,40 F			0,75 F	0,80 F
Un kg pommes de terre :	0,15 F		0,25 F		0,60 F
Viande Boeuf kg :	2,50 F		4,20 F		5,00 F
Un kg de sucre :	0,65 F		1,40 F		
Un kg chocolat :	2,80 F		4 F		
Tabac :					
Paquet 40 g superlati ordinaire				0,60 F	
20 cigarettes caporal			0,65 F		
20 cigarettes maryland			0,85 F		

### LES TROUPES ANGLAISES.

**L'**arrondissement d'Abbeville a vu passer sur ses terres toutes les races du monde : hindous, cafres, annamites, chinois, japonais, sud-africains, zélandais, australiens, canadiens, américains.

On gardera, dans nos campagnes, le souvenir d'un anglais riche, dépensier, buveur, sans-gêne, mais aussi très donnant, très serviable.

En 1917, lors du recul des anglais et de l'avance des allemands sur Amiens, l'hôpital anglais ambulancier, qui se trouvait à Beaumont-Hamel, vint s'établir à Pont Rémy. Le ravitaillement se faisait par auto-camions qui dans un va et vient perpétuel de Pont Rémy à Abbeville, de

Pont-Rémy à Longpré, amenaient à l'hôpital viande fraîche et frigorifiée, lait concentré, boîtes de conserves. Un autre petit hôpital de blessés se trouve à Longpré. À Liercourt se trouvait un camp de repos, à Pont Rémy un camp d'exercices. Les armées anglaises ont fait une consommation énorme de bois débité, non seulement pour leurs installations arrières, mais encore pour l'aménagement des tranchées et autres besoins du front. En 1917, on installa à Pont Rémy, une scierie contiguë à la gare, débitant journallement 46 à 50 m<sup>3</sup> de bois. Le curé Lesueur note le concours entre les abatteurs et les scieurs d'arbres des scieries du Nord, dans le marais d'Érondelle le 15 juillet 1918. Le prix était accordé à l'équipe qui abattait ou scierait 3 ou 4 arbres dans le moins de temps possible. L'intérêt consistait surtout dans la méthode et la dextérité des hommes. En moins d'un quart d'heure, l'abattage et le sciage étaient achevés.

**E**n 1914 et 1915, de nombreuses quêtes sont réalisées au profit des oeuvres d'assistance aux soldats, des blessés et victimes de la guerre, ainsi - les 1 et 2 décembre 1914, une quête réalisée dans le cadre de l'oeuvre du tricot du soldat a rapporté 41,85F employés à la confection ou à l'achat de 3 cache-cols, 3 cache-nez, 3 paires de chaussettes, 5 paires de gants, 7 caleçons. La laine fournie en outre par l'administration a permis aux élèves de l'école et à quelques personnes dévouées de confectionner d'autres vêtements chauds qui ont été envoyés sur le front.

- le 10 décembre 1914, une quête réalisée pour la Croix Rouge, par le comité d'Amiens de l'Union des Femmes de France a rapporté 171,70F.

- le 8 février 1915, la journée du 75 a permis de récolter 100,40F pour l'oeuvre du soldat au front.

- les 25 et 26 mai 1915, les journées françaises du secours national ont rapporté 69,20F.

Les passages de troupes cantonnant au village n'étaient pas sans poser problème ainsi le 26 juillet 1915 au matin, Ernest Cayeux, cultivateur se préparait à se rendre au marché d'Abbeville pour acheter un cheval. Il alla dans sa grange pour prendre l'argent nécessaire dans une cachette qu'il avait pratiquée au pied d'un mur, à 20 cm sous terre, et où il avait déposé le 8 juillet une boîte de fer blanc contenant 3875F. Il constata alors que la boîte avait disparu. Soupçonnant quatre militaires qui avaient cantonné chez lui du 24 juin au 13 juillet, il alla porter plainte à la gendarmerie de Pont Rémy. (Pilote de la Somme du 31 juillet)

Selon le curé Le Sueur, l'association anglaise YMCA, association de jeunes gens et jeunes filles chrétiens a très vite compris que les soldats anglais étaient un peu trop exploités et payaient hors prix les denrées les plus nécessaires à la vie. Pour y remédier, elle installa des cantines où l'on vend à meilleur compte le tabac, les biscuits, les conserves. Une de ces installations eut lieu dans le marais d'Érondelle avec des filiales sous le bois de Liercourt pour le camp de repos, à Sorel, à Hallencourt etc... L'installation centrale était établie dans le marais d'Érondelle, sous la direction d'un vieux pasteur presbytérien et de son plus jeune fils, également pasteur. Cette installation comportait deux tentes ; l'une très grande servant de cantine, de restaurant de concert. On y débitait du tabac, des biscuits, des conserves, des boissons hygiéniques. On y faisait de la musique sur un vieux piano poussif, qui rendait des sons lamentables. Un va-et-vient continu donnait à cette tente d'une trentaine de long sur une dizaine de large une animation pittoresque, surtout à certaines heures. Cette cantine était desservie par des soldats âgés pas toujours très honnêtes. À deux cent mètres de là, on apercevait une deuxième tente 'private' peinte en vert et entourée d'une palissade de bois, servant d'appartement, de réfectoire au directeur et aussi de salle de prêche et de distribution de la Cène. Entre ces deux tentes, un vaste terrain sert aux exercices en plein air, qui sont, un des buts de l'association. Aussitôt la tente élevée, le directeur s'occupe d'organiser les terrains voisins, de les diviser en carrés, qui les limite des différents jeux, chers aux anglais : football, baseball, tennis. Des affiches sont collées sur les murs des villages, aux embranchements de route, indiquant le chemin à suivre, les récréations en cours...

... Souvent une musique des environs venait s'installer dans l'après-midi et dérouler ses meilleurs morceaux. Une fois aussi, l'association organisa une grande mascarade, je ne trouve pas d'autres mots, avec musique, jeux, pitreries, clowns, chars remplis de nègres en pantalon blanc, gilet à raies blanches et rouges, chapeau haut de forme, parapluie ouvert tenu par une main gantée de blanc, montés sur des chars enguirlandés et traînés par des mules à sonnailles criantes. Ce carnaval amena beaucoup de monde, amusa énormément ces tommies fort friands de ces clowneries. Je dois dire que cette installation ne plaisait guère aux habitants... Après une année de séjour, on replia les tentes, on chargea le matériel pour une destination inconnue de nous, mais plus proche du front. Je dois dire que ce départ ne laissa aucun regret dans le village.

**L**e 23 septembre 1915, le Conseil Municipal délibère en urgence sur un sujet peu commun dont voici le contenu :

**M**onsieur le Maire expose au Conseil que par suite des circonstances nécessitées par l'état de guerre, l'autorité militaire britannique a occupé une partie très importante du marais communal depuis le 18 août jusqu'au 23 septembre 1915.

*Tout en étant très reconnaissants à nos vaillants alliés de leur concours inappréciable, il importe néanmoins de remarquer que l'occupation du marais communal pour un nombre élevé de chevaux, leur mouvement continu occasionné ont eu pour effet d'empêcher absolument la mise en pâturage du bétail communal, d'entraîner par suite des entraves apportées à la jouissance du marais, la démission du vacher communal, de provoquer des réclamations des habitants au sujet du paiement intégral de leur redevance annuelle de pâturage par suite des empêchements apportés à la jouissance du marais.*

*Vu les réclamations justifiées des usagers concernant la dite redevance par suite des empêchements apportés à la jouissance du marais, il lui paraît de toute justice de demander à l'armée britannique une indemnité équitable pour dégradation du marais.*

*Le préjudice, oui l'exposé de Mr Le Président en reconnaît le bien fondé et décide de réclamer à Mr le Commandant des forces britanniques une somme de 150 fr à titre d'équitable réparation.*

*Séance du Conseil du 20 novembre 1915.*

*Considérant que l'occupation du marais communal par des troupes britanniques au cours de l'été dernier a apporté de grandes entraves au pâturage des bestiaux, que le vacher communal a donné sa démission le 9 septembre, que par suite les habitants ont été privés de 2 mois de jouissance du marais, c'est à dire 1/3 du temps normal,*

*Décide de fixer à la somme de 600 francs la location du marais en 1915, la commune ne subissant d'ailleurs aucun préjudice, une retenue de 2 mois ayant été faite sur le traitement du vacher et l'autorité britannique ayant accordé à la Commune une indemnité de 100 francs pour l'occupation du marais.*

*Camille THUILLIER (Maire de l'époque).*